

## SEANCE DU 28 novembre 2014

L'an deux mil quatorze et le vingt huit à dix neuf heures, le Conseil Municipal de Reviers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel GUERIN, Maire.

**Présents** Mr Guérin, Mr Bourdel, Mr Prioult, Mme Frasn, Mr Lebas, Mr Dolley, Mme Boulet, Mme Tanqueray, Mme Bouglé, Mr Deraine, Mme Bisson, Mme Lastelle, Mr Hodiernne

**Absent :**

**Absents excusés :** Mme Chazel, Mr Mosqueron

**Pouvoir :**

Secrétaire de séance : Corinne BISSON

Mr DERAINE relit le compte rendu du précédent conseil afin de le soumettre au conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le compte rendu.

L'ordre du jour est abordé dans l'ordre.

### Organisation des petits travaux sur la commune

Mr Lebas évoque le problème des petits travaux demandés à Eric Marie qui ne sont transmises qu'à l'oral et qui parfois peuvent être oubliés faute de traces écrites.

Un échange s'engage sur le moyen de lui transmettre les informations

Décision :

Un tableau « velleda » sera installé dans l'arrière salle de la Mairie, les divers travaux à effectuer y seront consignés et Mr Marie pourra les visualiser et les cocher quand ils auront été effectués.

Dans la salle des fêtes des travaux de peintures sont à prévoir : Mme Lastelle y travaille et il faudrait envisager le changement de carreaux et de portes.

### Installation d'un commerce

Mr Maire rappelle le projet présenté par Mr Desmoulin : commerce de bouche avec dépôt de pain

Le local étant la propriété de la Maire de Reviers, elle doit donc le clos et le couvert au futur locataire :

Il faut donc prévoir :

- La mise aux normes électriques
- L'installation d'un conduit d'évacuation pour éviter les nuisances olfactives. Un accord pourrait être trouvé avec les voisins (Mr et Mme Stodel) pour utiliser leur conduit de cheminée mitoyen au futur commerce.
- La mise en place d'un bail commercial 3-6-9 ou d'un bail précaire.

La location envisagée est de 400€ avec 6 mois gratuits (de janvier à juin 2015 inclus).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### Projet de Circulation Grande Rue

Le 12 décembre, une réunion est prévue avec une délégation de riverains de la grande rue. Y assistera une partie du conseil municipal : les délégués à la voirie et les conseillers volontaires.

Mr Rolling (Directeur de l'aménagement du Conseil Général) vient rencontrer Mr Guérin le 2 décembre à 16h en Mairie.

Mr Guérin soumet au conseil l'ébauche du projet de Mr Landry. Des améliorations sont à prévoir.

Un échange s'engage entre les conseillers sur l'aménagement de la Grande Rue entre les partisans d'un feu tricolore, l'installation de dos d'âne, place de parking alternée

### **Fixation du taux de la taxe d'aménagement**

Taxe qui remplace la TLE (perçue sur tous les permis de construire) une part revient à la commune (une autre à l'intercom et une dernière part départementale) et qui permet de réaliser des aménagements sur la commune. Une exonération est possible sur certaines constructions.

Le conseil décide par rapport au document explicité par Mr Dolley d'exonérer de taxe les abris de jardin.

Le taux reste le même.

### **Salle des fêtes**

C'est Mme Lastelle qui prend en charge la gestion et des divers travaux à envisager.

Voir point 1

### **Terrain à vendre sur la commune**

Le conseil municipale renonce à l'achat du terrain rue de la Cavée et abandonne son emplacement réservé

### **Informations et questions diverses**

Visite d'une maison témoin (LOGIS PAYS) un après-midi début décembre

Séance levée à 21h15